

**MANIFESTATION DU 10 DECEMBRE 2008
LES ROMS D'ILE-DE-FRANCE SE SONT MOBILISES
POUR REVENDIQUER LE DROIT AU TRAVAIL**

A l'appel de plusieurs Roms et avec le soutien des associations du collectif Romeurope, une manifestation a été organisée le 10 décembre 2008. Ils réclamaient la **fin des mesures transitoires qui limitent l'accès au marché du travail pour les Roumains et les Bulgares en France.**

La mobilisation a été forte : **environ 300 Roms d'Ile-de-France et 150 associatifs** se sont rassemblés place Edouard-Herriot à Paris.

Un mois plus tard, il paraît important d'informer les Roms qui ont participé, comme ceux qui n'ont pas pu venir, des répercussions de cet événement :

1) **Dans les médias** : *Libération, Métro* (cf. ci-dessous), *Politis, Rue 89, France info*, la radio publique roumaine, *Al Jazira* et d'autres médias ont publié des reportages ou des articles sur la mobilisation du 10 décembre.

2) **Auprès des institutions qui étaient interpellées** :

- ⇒ Le **ministère du Travail français** n'a pas voulu recevoir la délégation représentant les manifestants qui s'est présentée le 10 décembre et n'a pas repris contact ensuite.
- ⇒ En revanche, la **représentation de la Commission européenne en France** a organisé une rencontre avec des représentants roms et associatifs et a été très attentive aux revendications qui lui étaient présentées. Elle rédigera un rapport spécifique pour le Commissaire européen en charge de l'emploi et des affaires sociales.

Il a par ailleurs été proposé aux Roms et aux associations françaises qui les soutiennent d'organiser dans quelques mois une visite à Bruxelles pour informer la Commission européenne de la situation des Roms en France.

Le **1er janvier 2009** la Roumanie et la Bulgarie entrent dans une **2e étape** de la période transitoire imposée lors de leur adhésion à l'Union européenne (UE). L'Espagne, qui accueille plus de 50 % des Roumains et des Bulgares ayant immigré récemment, a marqué ce passage en annonçant l'abolition totale des restrictions au marché du travail.

La France, qui accueille moins de 2% des Roumains et Bulgares ayant immigré récemment vers les autres pays de l'UE, n'a accordé aucun assouplissement à ces restrictions. Cette position est injustifiable. Le gouvernement français reste libre à tout moment de revenir sur sa décision. Les Roumains et les Bulgares, et à leurs côtés les associations, doivent rester mobilisés pour que l'Etat français leur reconnaisse la liberté de circuler et travailler en tant que citoyens de l'UE.

La réussite de la manifestation du 10 décembre comporte **deux enseignements** :

- ⇒ Il faut **continuer à diffuser dans les médias** l'image des Roms d'Europe de l'Est installés en France qui expriment des revendications et se mobilisent pour faire respecter leurs droits.
- ⇒ **Les Roms et les associations françaises qui travaillent déjà localement ensemble doivent se retrouver de façon plus organisée et régulière au niveau national.**

Le collectif national Romeurope continuera à agir dans ce sens. Il réunit dans toute la France des associations et des comités de soutien avec pour objectifs d'échanger les informations et les expériences locales en soutien aux Roms d'Europe de l'Est qui vivent en France et de mener des actions communes pour interpeller les pouvoirs publics sur le respect de leurs droits. **Romeurope invite donc largement les Roms qui le souhaitent à participer à toutes ses réunions et prendra en charge leurs frais de déplacement.** Les prochaines réunions du collectif auront lieu :

- ⇒ Le **9 janvier 2009**, à 18 h, avec les associations d'Ile-de-France, à la FNASAT, 59, rue de l'Ourcq 75019 PARIS - Métro Ourcq (Ligne 5) ou Métro Crimée (Ligne 7).
- ⇒ Le **25 janvier 2009**, de 10 h à 17 h, avec les associations de toute la France, à Médecins du Monde, 62, rue Marcadet 75019 PARIS - Métro Marcadet-Poissonnier (Ligne 4).

Contact :